

Stanislas 7089 Stalay

# LE CANARD EMBARBELLE



Redaction et Administration: Baraque 19 - BATHORN N° 47 - SEPTEMBRE 1943

MŒURS D'« EMBARBELES »

## „PAS BÉGUEULE, FORTE EN GUEULE...“

René Bastié, du Kommando 3652, nous écrit : « ...Un jour, comme je me plaignais de ce que toute séparation journalière ne soit pas suivie d'un « à ce soir », Léon me dit : « Que veux-tu ? Notre captivité n'est faite que de mauvais jours et de mauvais soirs. Toute forme de politesse ne peut être qu'ironique. » Léon, répondis-je, souhaiter un bonjour, un bonsoir, c'est souhaiter à un camarade que la journée ne paraisse pas trop longue pour lui, qu'elle ne soit pas faite d'ennui et de cafard, c'est lui souhaiter que l'heure où tous nous nous réunissons pour causer, pour penser, pour nous détendre physiquement et moralement arrive le plus tôt possible.

Nous avons trop tendance à nous jeter des grossièretés de toutes sortes à la tête, et qui n'en fait pas ainsi est considéré comme un pédant. Certes, la familiarité aide à la camaraderie, mais son excès conduit à des heurts fréquents. La politesse et la correction dont on a dit qu'elles lubrifient les rouages sociaux, n'en feraient-elles pas de même dans nos petites communautés ? Il existe un savoir-vivre dont on doit faire usage partout. » Et René Bastié conclut : « Une certaine courtoisie dans les relations doit être la base de toute camaraderie. »

Bravo, camarade, bravo des deux ailes, pour ces propos vraiment inaccoutumés ! Nous vivons au Camp ou en Kommando une existence étrange où des gens de situation et d'âge bien différents se fondent dans la même misère. Notre société est une société de clochards, mais le plus déconcertant, c'est qu'en effet, nous paraissions nous y complaire. Il est de bon ton de jurer, de sacrer, de pester, l'on fait assaut d'ingéniosité pour dénicher au fond de toutes les langues et de tous les idiomes les expressions les plus inattendues, pour se fermer à toute sensibilité et à toute délicatesse, à tout ce qui pourrait rappeler l'autre existence, la vraie. Partout s'est installée une espèce de sans-culottisme d'un genre spécial qui laisse loin derrière celui de nos aïeux de 93, et l'on voit le camarade agriculteur et le ci-devant avocat, le camarade terrassier ou le ci-devant professeur, voire par aventure le camarade curé adopter d'enthousiasme le langage, le ton, les allures les plus... pittoresques. Je ne sais quelle étrange volupté on peut goûter à de semblables

fantaisies. Pour moi, je n'en vois aucune. Il me semble que c'est là accepter sa misère, s'y rouler, s'y trainer, s'y vautrer. Je sais bien que tout cela n'est très souvent que façade, qu'il n'y a pas là forcément l'indice d'une perversion morale, que la plupart de ces camarades qui jouent les « durs », sont au fond de braves gars, sérieux et honnêtes, que c'est peut-être leur façon à eux de crâner, mais tout de même, amis, tout de même...

Votre ami vous serait-il moins cher si vous ne le traitiez pas de « c... » ou d'« en... », le ciel serait-il moins profond si vous ne le peupliez pas à chaque instant de milliards de divinités aux qualificatifs étranges, et notre langue française, ce doux parler qui nous raccroche à nos « chez nous », cette belle langue de Racine et de Voltaire, dont nous sommes en train, hélas ! de faire une langue morte, serait-elle moins belle, si vous ne l'affubliez pas des rebus de toutes les poubelles internationales ? Votre travail en serait-il plus lourd, vous sentiriez-vous enfin vraiment diminués, amoindris, croiriez-vous moins bien défendre votre dignité et le renom de la France en ne cédant pas tout à fait à ce débraillé général ?

« Caneton, mon ami, te voici devenu soudain bien délicat, me dira-t-on avec un sourire supérieur. Mère cane, par hasard, aurait-elle couvé un cygne ? » Nenni, camarades, nenni ! Je n'ai pas du tout l'intention de ressusciter dans nos barbelés et nos baraques lépreuses « la chambre bleue de l'incomparable Artémise » et n'ai pas davantage coutume de parler « d'une bouche empruntée au derrière des poules », seulement, j'ai sous les yeux un journal frais arrivé de France et j'y lis ceci : « La jeune génération se tient mal, la jeune génération parle plus mal encore. Tout le monde s'en plaint. Où donc a-t-elle appris la politesse cette génération ? Où donc, mais bien sûr nulle part. Les pères sont loin, les mères ont autre chose à faire... » Il nous faudra donc la lui enseigner, la politesse, à cette génération, à condition bien entendu que nous l'apprenions nous-mêmes au préalable, ou du moins que nous ne l'ayons pas oubliée tout à fait.

LE CANARD.

Prix du numéro: 40 Pf.

Abonnement semestriel: 2,40 RM

4° P 2207



## SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Être sportif, ce n'est pas seulement s'intéresser aux performances des autres, lire « L'Auto » ou « Le Miroir » ou bien encore connaître la liste des recordmen mondiaux avec leur meilleur temps. Être sportif, c'est être pénétré de la valeur éducative des exercices physiques, c'est les aimer, c'est aussi et surtout les pratiquer avec le souci de sa propre amélioration.

En France, il faut bien reconnaître, hélas ! que le sport, s'il connaissait une grande vogue, ne répondait plus bien souvent à ce que lui demandaient les vrais amateurs d'exercices physiques. Pratiqué par des adeptes, enthousiastes sans doute, mais certainement dépourvus de méthode et d'idées générales, exploité par des gens que guide seul l'appât du lucre, il s'est vu peu à peu faussé dans son esprit, sa nature, ses buts, ses moyens.

Parmi les directeurs sportifs il s'est glissé trop de mercantils qui n'ont songé qu'à profiter de l'engouement du public pour les grands matches. Des stades somptueux ont été édifiés, où les grandes vedettes ont seules le droit de « se produire » une fois par semaine. Avec le prix de revient de ces modernes Colisées, on aurait pu aménager des centaines de terrains plus modestes, mais largement ouverts aux ébats de la jeunesse. L'intérêt de la masse a été sacrifié aux nécessités du « sport-spectacle ».

La victoire est nécessaire au champion qui désire la notoriété ou une petite fortune rapidement faite. De là, les claquages irrémédiables, les louches combinaisons et les procédés déloyaux qui illustrent tant de rencontres et de courses.

Devant de tels excès, et répondant à une outrance par une outrance, les détracteurs du sport ont élargi le fossé que certains spiritualistes ont creusé entre l'esprit et le corps. Les exercices physiques ont été relégués dans la sphère des activités inférieures par une certaine élite d'intellectuels imbus d'intellectualisme, d'autant plus intransigeants qu'ils sont plus malingres ou plus maladroits.

Chez tout homme, il faut distinguer une âme et une enveloppe charnelle; toutefois, il ne faut pas oublier que l'un et l'autre sont étroitement associés et non rivaux. Un homme, c'est une tête, un cerveau, mais c'est aussi un cœur, des poumons, des muscles, et la valeur d'ensemble de l'individu dépend pour une plus ou moins grande part de la valeur particulière de chacun de ses organes. « Une éducation qui oublie de favoriser ou de surveiller le développement physique des enfants compromet indiscutablement leurs possibilités matérielles, intellectuelles et morales. »

« A l'école, dit Montaigne, ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme que l'on forme. Il n'en faut pas faire deux et, comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'un contre l'autre, mais les conduire comme un couple de chevaux attelés au même timon. » L'exercice physique ne doit jamais être une fin en soi. Il ne doit être qu'un moyen, le moyen de se perfectionner physiquement et moralement, de devenir plus fort, plus capable de remplir son rôle dans la société.

L'éducation physique est une action méthodique, suivie, progressive, régulière, se proposant le développement physique intégral, l'accroissement des résistances organiques, l'acquisition de l'énergie, de la persévérance, du sang-froid et de toutes les qualités viriles. C'est un travail obscur, opiniâtre où se forge insensiblement la volonté de l'homme et qui laisse à ses fidèles le goût du sérieux et de l'effort soutenu. Adaptée au sujet qui la pratique, complétée par une hygiène bien comprise, l'éducation physique a une action physiologique primordiale et contribue puissamment à l'amélioration de cette santé que l'on s'accorde à trouver plus précieuse que la richesse. Ennemie de la spécialisation prématurée, elle s'attache à la correction des points faibles, des déformations d'origine scolaire ou professionnelle.

En sport, domine l'idée de compétition, l'idée de lutte contre un adversaire ou un élément défini. La plupart des

sports ne devraient être pratiqués que par des sujets ayant atteint un développement suffisant, une force musculaire et une résistance organique qui garantissent contre les accidents; d'abord, éducation physique et contrôle médical. Les sports individuels nécessitent une préparation longue et patiente, un régime de vie austère, une volonté tenace. Les grands jeux développent l'esprit d'équipe, la présence d'esprit. Tous constituent une excellente école de modestie par la perception constante et directe de la supériorité d'autrui. Il y faut de la mesure. Il est nécessaire que certains sentiments ou instincts soient réfrénés, que l'esprit de compétition ne devienne pas irascibilité, que chacun se soumette de bonne grâce à la discipline de l'arbitrage, que l'athlète soit guidé par un but moral et non par le prurit d'une gloire éphémère, enfin que le code de l'honneur sportif, si souvent bafoué, soit scrupuleusement observé.

Si vous voulez qu'on vous dise sportif, ne raillez pas ceux qui luttent contre un embonpoint inesthétique et incommode avec le louable désir d'augmenter leur valeur propre en fortifiant leur santé. Il vous faudra aussi descendre dans l'arène. Il suffit de quelques

### Les conférences

Mois privilégié que ce mois d'août qui a vu deux conférences hebdomadaires toujours suivies par une nombreuse assistance.

Le nouveau cycle des « Tu seras... » dont il sera reparlé par ailleurs, commence le dimanche 15 août par « Tu seras... instituteur », conférence très applaudie où Maurice Millou dans un style alerte et brillant, à la touche légère et juste, nous présente un tableau pittoresque, mais plein de vérité, de la vie de ceux qui ont la lourde et magnifique tâche de former nos petits.

La conférence de Jean Delhemmes, industriel à Roubaix, n'est pas moins remarquée. Bien pensée, bien écrite, bien présentée, elle nous montre l'attitude d'un industriel de bonne volonté devant les problèmes techniques et sociaux qui se posent à lui. Une conférence de valeur.

« Tu seras... charcutier » donne ensuite l'occasion à Raymond Berthel, plus connu sous le nom d'Hortense, pour ses talents de « jeune première » sur la scène de notre théâtre, d'un exposé humoristique en même temps que très documenté, du plus heureux effet.

En marge de cette série qui se continuera durant les semaines suivantes, notons la conférence-concert du samedi 14 août sur « La vieille chanson française » dont il sera parlé plus loin.

Les provinces n'ont pas été oubliées non plus. C'est au tour de Jean Chouquet cette fois d'évoquer la Normandie avec « Normands d'autrefois et Normands d'aujourd'hui », causerie un peu dense sans doute pour notre public, mais bien agréablement écrite.

L'abbé Catry nous présente enfin une vibrante défense de Lamartine où il met au service de celui qu'il considère comme le plus grand poète philosophe, une éloquence que l'on sent habituée aux controverses publiques. Une conférence bien dans la manière de notre sympathique aumônier.

Le « Recteur ».

mouvements exécutés chaque jour pour éviter l'ankylose qui atteint forcément les articulations vouées à l'inaction. Le moteur humain a besoin de fonctionner, sinon il s'encrasse. La véritable éducation physique est une éducation du corps qui profite à l'esprit, et le sport pratiqué avec mesure n'est en aucune façon un éteignoir pour les facultés intellectuelles. Si vous avez des enfants, laissez-les s'ébattre libre-

ment. Lorsqu'ils seront grands et bien développés, sans négliger leur formation intellectuelle et morale, laissez-les s'adonner au sport, générateur du goût de l'effort; élevez-les dans le sentiment qui leurs meilleures qualités doivent être mises au service de leurs frères. Ainsi vous en ferez des hommes actifs et décidés, au caractère bien trempé, en un mot des hommes forts.

F. E.

## LA GAÏTE FRANÇAISE

# DU RIRE DE TARTARIN A LA TENDRESSE DES „VIEUX“

Alphonse Daudet eût pu être un triste, et je crois qu'il l'est au fond. Le monde de « Jack », du « Petit-Chose » ou de « Numa Roumestan » crève le cœur; c'est un monde de misère, plus poignant encore parce qu'il essaie un pauvre sourire qui ne trompe pas.

Pour être gai, Daudet a voulu ignorer ce monde. Il en a conçu un pour lui, pour s'y réfugier, pour y oublier l'autre, un monde qui a le ciel de son Midi natal, sa douceur, sa clarté. Tartarin est de Tarascon, mais d'un Tarascon qui n'existe nulle part que dans la fantaisie de son auteur. Et Tartarin non plus n'existe nulle part, c'est une manière de mirage de l'imagination dans un pays où le soleil met partout des mirages. Pourtant, ce n'est pas cette gaïté-là que je préfère. Tartarin est une caricature, et parce qu'il est caricature il devait vieillir comme ont vieilli Don Quichotte ou Gargantua et Pantagruel eux-mêmes.

Il est une chose pourtant qui ne peut pas vieillir, c'est la vieille terre de chez nous. C'est à son contact que le poète a retrouvé la vraie gaïté française. Il semble que pour écrire les « Lettres de mon moulin », Alphonse Daudet se soit penché sur sa Provence avec le respect, avec l'amour qu'on a pour sa vieille maman, et que pour lui, la Terre de France ait chuchoté doucement, tendrement, comme à son fils chéri, le secret de son sourire et de sa pérennité. Ici, point de philosophies nébuleuses et découragées, de mystères peuplant les cieux de colères et d'horreur. Il est si bleu, le ciel, il imprègne tellement toute chose qu'on dirait qu'il est tout près, qu'il n'y a qu'un pas à faire pour y entrer tout entier, comme ça, d'un seul coup et sans changer de monde. Ce n'est pas ici que la mort a ce vilain masque grimaçant que les esprits chagrins ont voulu lui faire prendre, et l'enfer lui-même ne réussit pas à faire peur. Voyons! le Bon Dieu ne serait pas le Bon Dieu s'il avait si mauvais caractère! Voilà ce qu'on pense en lisant « Les trois messes basses », « Le curé de Cucugnan », ou « L'élixir du révérend père

Gaucher ». Et ce n'est plus un gros rire alors, mais un sourire qui vient vous chatouiller le coin des lèvres, ce rire à la française, légèrement irrévérencieux, subtil comme le parfum même des jolies collinettes rousses.

Le simple contact avec la nature suffit d'ailleurs à Alphonse Daudet pour créer de la joie. Il s'y plonge, il s'y roule dans la nature, il y enfouit son visage, il l'écoute chanter, il la caresse et il lui parle, et sous sa main la nature tressaille et s'étire comme une bête qu'on flatte, et tout le petit monde d'herbes folles, d'arbres sentencieux et de corolles parfumées, d'ailes bruissantes et d'espiègles museaux, tout remis en confiance se reprend à vivre comme s'il n'était pas là, comme s'il était de la famille. Ah! le sourire du « Sous-Préfet aux champs », comme il est frais, léger, dépouillé, aérien.

Au fond, voyez-vous, le secret du rire d'Alphonse Daudet, il n'y a pas je crois à le chercher bien loin. Il est dans la satisfaction, dans la plénitude calme des âmes simples et droites qui ont vécu et qui vivent bonnement, loyalement, sur notre terre de France. Il est dans la vieille maison où l'on rentre le soir, la journée terminée, dans le regard de ceux qu'on aime, dans le travail de chaque jour, dans le spectacle des champs et des bois qui ont vu nos vieux et qui verront nos petits, il est dans la joie de vivre au bon soleil de Dieu, d'être comme ceux qui nous ont précédés et dont un peu de l'âme semble encore nous regarder à travers tant de choses familières, d'être comme eux honnêtes et bons. Ce n'est que ça? Eh oui, ce n'est que ça. Mais il n'y a pas de joie plus grande, plus vraie, plus sereine. Celle-là, elle ne vieillira pas et il n'est au pouvoir de personne de la ternir.

Amis, ouvrez les « Lettres de mon moulin », lisez les « Vieux », et si ce sourire ému vient sur vos lèvres, ne le repoussez pas, n'en ayez pas honte surtout. Accueillez-le. Il fait du bien. C'est un vrai sourire de France.

L. C.

## COMMENT LA FRANCE S'EST FAITE

# LES NORMANDS

La France est à la fois un pays méditerranéen et un pays nordique. Elle a reçu, dans la nature, sa part de la sylvie germanique et de la végétation attique: ici, l'olivier; là, le chêne et le hêtre. La géologie a créé des prédestinations, et celle qu'a reçue la Normandie provient de la symétrie accidentelle des côtes de la Manche, cette tranche qui prolonge les mers nordiques.

« Après les toits salés commence le grand foin,  
Et les fermes sont là dans le bleu des herbages.

L'odeur des pommes vient de loin  
Se joindre au goudron des cordages. »

dit un poème de Lucien Delarue-Mardrus. Tel fut, à n'en pas douter, en l'an 845, le sujet de l'émerveillement des Vikings à la remontée de la Seine. Ils venaient de traverser les brumes gris-argent sur leurs drakkars et de jeter l'ancre dans ce qui leur paraissait un fjord: l'estuaire de la Seine.

Le pays s'appelaient la Neustrie. L'ordre romain en était disparu. Les Saxons et les Francs étaient déjà passés. Chez les Scandinaves, le droit d'aînesse obligeait les cadets à chercher des ressources en dehors de chez eux, et, par surcroît, ils jugeaient indigne d'un homme libre de se procurer

par la sueur ce qu'ils pouvaient acquérir par le sang. On les vit arriver avec terreur devant Paris, chez les Bretons, chez les Burgondes et jusqu'en Lotharingie.

Ces premiers contacts avec le christianisme, accidentels, superficiels, intermittents au début, devaient entraîner une transformation profonde de leurs mœurs et peu à peu les fixer. Il leur suffisait en somme de croire désormais que ceux qui meurent dans leur lit ne descendent plus obligatoirement aux enfers, pour que leurs occupations deviennent plus raisonnables. Ils possédaient déjà un rudiment d'organisation politique en avance sur les coutumes féodales des pays conquis: une assemblée populaire contrôlant les abus de pouvoir. La propriété et la liberté avaient chez eux un statut juridique, le meurtre et le vol étaient sanctionnés. Ils méritaient le don qu'en 911 fit à leur chef Rolph, le roi de France Charles V, lassé de ne pouvoir les vaincre. La Neustrie devint la « terre des Normands ». Rolph ou Rollon, le pirate, baptisé à Rouen, devint législateur, cristallisant un des traits essentiels de la race: navigateurs et juristes seront les Normands.

Leur langue, le Norrois, résista quelque temps à Bayeux, puis ne laissa d'autres traces que des termes géographiques

ou de marine. Ils adoptèrent la langue romane, celle que parla leur premier trouvère, maître Wace de Jersey, et qui, après le filtrage des siècles, devint la langue parfaite par Corneille, un Normand du dix-septième siècle. Un autre rameau de la langue, véhiculé en Angleterre par la chevalerie de Guillaume le Conquérant, y laissa juxtaposée au saxon une langue de cour, de justice, une langue courtoise qui figurera sur les blasons de la noblesse anglo-normande.

« Orgueilleux sont normands et fiers  
Et vantards et bombanciers »

tels les dépeint Wace. On peut dire que ces Vénitiens du Nord furent le ferment vigoureux du petit royaume qui, à l'ombre des forêts de l'Ile-de-France, étendait lentement ses faibles racines. Ils seront ses découvreurs de continents, ses

architectes qui élèveront l'arc roman à des hauteurs vertigineuses, entrecroiseront audacieusement les ogives au faite des nefs. Ils seront ses historiens, ses géographes, ses poètes de langue d'oïl.

Ils apporteront à la France, leurs institutions judiciaires et politiques, le Grand-Coustumier et l'Echiquier de Normandie dont s'inspirera toute l'Europe, leur Tiers-Etat qui avait déjà une existence légale.

Tous leurs herbages, leurs forêts giboyeuses, leurs côtes poissonneuses, tous leurs troupeaux, leurs haras, toutes leurs flottes, leurs fabriques, leurs ports, leurs entrepôts seront pour elle, et aussi leur sang. Il n'est guère dans l'histoire de la formation de la nation française de don plus complet ni plus magnifique.  
J. C.

## COURRIER DU CONSEILLER JURIDIQUE

# La capacité de la femme de prisonnier dans la loi du 22 septembre 1942

La séparation actuelle de nombreux époux, notamment dans les familles de prisonniers, et la réduction des moyens de communication ont aggravé les difficultés résultant de la loi de 1938. Cette loi accordait en principe à la femme mariée sa pleine capacité civile, mais en fait, pour qu'elle pût en jouir, il eût fallu une réforme complète des régimes matrimoniaux. Etant données les circonstances présentes, une telle réforme ne pouvait être envisagée, aussi pour remédier aux imperfections de la loi de 1938 et régler un certain nombre de difficultés nées de la séparation actuelle des conjoints, des dispositions nouvelles et de grande importance ont été prises par la loi du 22 septembre 1942.

Dans la loi du 3 mars 1941, le législateur avait déjà songé aux époux séparés par les circonstances de guerre et spécialement au cas des maris prisonniers. Cette loi permettait à la femme mariée d'obtenir par une autorisation de justice ce que l'autorisation maritale ne pouvait accorder par suite d'une circonstance née de la guerre ou de l'occupation du territoire. Malheureusement cette loi a été interprétée comme concernant uniquement l'autorisation destinée à relever la femme de son incapacité proprement dite. Elle ne permettait pas au juge de suppléer au consentement du mari en tant que chef de la communauté ou en tant qu'administrateur des biens de sa femme. La loi du 22 septembre 1942 le permet. De plus, elle a le caractère d'une disposition permanente et non faite seulement en considération des circonstances de guerre :

« Si l'un des époux se trouve hors d'état de manifester sa volonté, son conjoint peut se faire habiliter par justice à le représenter, d'une manière générale ou pour certains actes particuliers, dans l'exercice des pouvoirs que le contrat de mariage lui attribue. Les conditions et l'étendue de cette représentation sont fixées par le juge. » (Art. 219.)

D'autre part, l'époux qui veut faire « un acte de disposition (vente, donation, hypothèque) pour lequel le concours ou le consentement de l'autre époux est nécessaire », peut être autorisé à disposer sans le concours ou sans le consentement de son conjoint, si celui-ci est hors d'état de manifester sa volonté. L'acte ainsi passé dans les conditions

prévues par l'autorisation de justice est opposable à l'époux dont le concours ou le consentement fait défaut. (Art. 217.)

Il y a plus. Le juge peut aussi permettre de passer outre au refus du conjoint de donner son concours ou son consentement, si ce refus n'est pas justifié par l'intérêt de la famille. (Art. 217.)

Dans des commentaires sur cette loi, M. Paul Esmein, professeur à la Faculté de Droit de Paris, et M. Henri Molinier, de la Direction Civile au Ministère de la Justice, nous font remarquer que l'impropriété de l'expression « hors d'état de manifester sa volonté » prouve que le législateur a pensé spécialement aux prisonniers. En effet, l'art. 213 modifié nous dit que la qualité de chef de famille passe à la mère quand le père est « hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité, de son éloignement, de son absence ou de toute autre cause », et l'art. 219 se réfère certainement à cette disposition. Il est évident qu'un prisonnier n'est pas dans l'impossibilité de manifester sa volonté. Il est seulement « hors d'état » de la faire connaître ou de la faire connaître rapidement, ou sa femme est dans l'impossibilité de le joindre pour lui demander son consentement.

Bref, il faut en conclure que le texte doit être interprété dans le sens que l'autorisation du juge pourra suppléer au consentement du conjoint toutes les fois que celui-ci ne pourra être joint ou qu'il ne pourra transmettre sa réponse, ou encore que les délais nécessaires seront trop longs, le tout devant être apprécié souverainement par le juge en fonction de l'urgence de la décision à prendre.

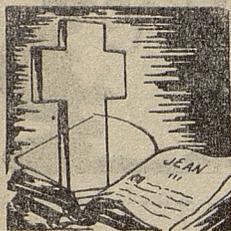
J. S.

**NOTE DU CENTRE D'ETUDES :** N'oubliez pas, quand vous écrivez au Centre d'Etudes, d'indiquer votre numéro matricule et le numéro de votre Kommando. Sans cela, il nous est impossible de vous répondre.

**Vous pouvez envoyer le „CANARD EMBARBELÉ“  
chez vous  
abonnez-vous 2,40 RM pour six mois**

# LA VIE RELIGIEUSE

## LE BILLET DE L'AUMONIER PROTESTANT



TOUT POUR LE  
VENTRE...?  
AH, NON!  
N'EXAGERONS PAS

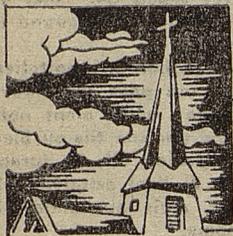
Vous est-il venu à l'idée de vous abstenir pendant plusieurs jours et volontairement de manger? Le souvenir des affres de la faim vous est encore trop cuisant, pour que, librement, vous en tentiez de nouveau l'expérience et il serait de mauvais goût de nuire par un jeûne total à votre santé et d'attenter ainsi à votre vie. Je vous le concède et je comprends votre ingéniosité à trouver, plutôt que de vous en priver, de quoi améliorer votre ordinaire. Quand l'estomac est bien rempli, la vie semble plus douce, n'est-ce pas?, surtout pour un prisonnier de guerre.

Lorsque, après un bon repas, vous jouissez d'une tendre béatitude, au lieu de vous assoupir, veuillez exciter votre digestion en faisant travailler un peu votre « substance grise ». Si les besoins du corps montrent de quelle importance sont le manger et le boire, ceux de l'âme n'en existent-ils pas moins et ne réclament-ils pas leur assouvissement? Pourquoi donc les négligez-vous si allégrement, pourquoi attendez-vous avec tant de désinvolture à la vie de votre âme? Beaucoup d'entre vous, si ce n'est la majorité, ont oublié les résolutions, prises dans l'enfance, de lire chaque jour quelques versets de l'Evangile, de prier plus souvent, ce qui est le minimum de la vie spirituelle. N'avez-vous plus d'appétit spirituel? Les tiraillements de votre estomac sont les signes de la faim, et vous savez comment les apaiser. Votre âme est-elle rassasiée ou atrophiée au point de ne plus ressentir de « tiraillements »?

Les injustices que vous supportez, les iniquités dont vous êtes témoins, les mensonges que vous entendez, ne sont-ils pas autant d'aiguillons qui vous poussent à substituer la nourriture saine de la justice et de la vérité à tous les aliments nocifs et empoisonnés que vous offrent comme pâture les conversations de certains de vos camarades? Plus intimement, n'avez-vous pas faim de paix intérieure et de promesses de grâce? Comment combler le vide de votre cœur, si vous ne venez pas à Celui qui a les Paroles de la vie éternelle? Pas plus que celle du cœur, la nourriture de l'âme n'est automatiquement dispensée. Ce n'est pas parce que vous avez suivi en leur temps, les enseignements de votre pasteur et de vos parents que vous avez acquis une réserve inépuisable d'aliments spirituels. Dieu renouvelle sa grâce chaque jour, comme le pain quotidien, et vous ne pouvez en faire provision. Il la distribue si parcimonieusement pour vous montrer que vous ne pouvez vous passer d'elle, que, jour après jour, vous devez compter sur elle, que chaque seconde de votre vie vous en avez besoin. Heureux êtes-vous si, avec le psalmiste, vous dites « mon âme a soif de Dieu, du Dieu vivant ». Si vous ne connaissez pas la soif de l'Eternel, ni la faim de l'Eternité, ne vous plaignez pas de ce que le monde aille mal. Il vous ressemble; il ne sait pas discerner la nourriture qui lui donnerait la force de marcher droit et, à force de s'abreuver à des sources impures, de s'intoxiquer par l'absorption d'aliments avariés, il titube et vacille jusqu'à sa chute finale. Que n'entend-il, que n'entendez-vous le Fils de Dieu annoncer: « Je suis le Pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. » Après tout, si vous préférez la mort à la vie, libre à vous.

VOTRE PASTEUR.

Sur demande, je puis envoyer des Nouveaux Testaments complets ou des Evangiles.



## LA PAROISSE CATHOLIQUE

LA VIE  
RELIGIEUSE  
AU MOIS  
D'AOUT

Elle a été marquée surtout par la fête de l'Assomption. La chorale et la musique ont contribué à donner à la Grand-Messe une solennité qui rappelait l'Assomption d'avant-guerre dans notre pays où le culte de Notre-Dame était si populaire. L'autel orné de fleurs transportait nos imaginations en un monde merveilleux sans laideurs et sans barbelés. Nos camarades belges s'unissaient ce jour-là aux prières demandées par l'épiscopat de leur pays pour tous les absents, et la France captive suivait par la pensée les pèlerins innombrables qui devaient cheminer au même moment vers tous les sanctuaires célèbres de chez nous: N.-D. de Fourvière, N.-D. de la Garde, N.-D. du Puy, N.-D. de Lourdes.

**DEPART DE NOS MALADES.** — Ce départ si attendu s'est fait le 6 août. Ils étaient près de deux cents appartenant aux divers camps de la 6<sup>e</sup> région. Le dimanche précédent, la Grand-Messe avait été célébrée à leur intention. Ce fut notre cérémonie d'adieu.

**AVIS AUX AUMONIERES.** — Les difficultés que peut rencontrer le service religieux des Kommandos sont toujours signalées à la Betreuung au fur et à mesure qu'elles sont portées à la connaissance de l'aumônier du camp. Les aumôniers qui n'en seraient pas avertis par le résultat obtenu doivent du moins savoir que leurs demandes ont été transmises.

**SUJET D'ETUDES RELIGIEUSES. — Marché noir et morale chrétienne.** Ne parlons pas du marché noir qui se pratique, dit-on, parmi la population de chez nous. Nous manquons là-dessus de moyens d'information, nous n'y participons pas et pour cause. Et enfin les civils sont pour nous une variété si lointaine de l'espèce humaine, qu'on risque en parlant d'eux de légiférer pour les habi-

tants de la planète Mars. Il s'agit donc tout simplement de marché noir entre prisonniers, et plus exactement encore de la vente de vivres ou d'habillement, surtout de la vente de tabac et de cigarettes.

D'abord, il faut dire à l'honneur du camp que ce genre de marché noir y est à peu près inconnu. Mais comme il vaut mieux prévenir que guérir et que l'homme est plus porté à descendre qu'à monter, il faut éclairer sur ce point la conscience des chrétiens.

En principe, nous le disions dans notre précédent plan d'études sur la charité, le commerce n'est pas interdit, encore qu'entre camarades de misère ce mot sonne déjà très mal. Mais — et ceci compte pour la vie civile comme pour le temps de notre captivité — on ne peut pas vendre à n'importe quel prix. On dit parfois que le juste prix est celui que l'acheteur accepte. La morale chrétienne n'admet pas ce principe, pas plus qu'elle n'admet que le juste salaire soit celui que l'ouvrier accepte, car l'ouvrier peut être contraint par la nécessité de se contenter d'un salaire insuffisant. On consultera à ce sujet l'Encyclique « Rerum Novarum » de Léon XIII. Soit! disent quelques-uns, il ne faut pas exagérer quand il s'agit de vivres, mais le tabac est un article de luxe. Alors celui qui veut se payer une fantaisie doit y mettre le prix, sinon qu'il s'en passe. Je ne suis pas de cet avis. Les distractions sont aussi nécessaires à l'homme que la nourriture et l'homme a bien le droit de trouver dans un peu de tabac une détente ou un dérivatif. Donc, là comme ailleurs, on ne peut pas vendre à n'importe quel prix.

Pratiquement que fera le prisonnier chrétien? S'il renonce à ses cigarettes payantes, il les cédera à son camarade au prix coûtant. S'il a un paquet de cigarettes en rabiot, de celles qu'il a reçues de France, il les donnera gracieusement à un autre moins fortuné. En stricte justice, sans doute, un léger bénéfice n'est pas interdit. Mais on comprendra ce qu'il y a de choquant et d'inconvenant à parler d'un bénéfice même léger prélevé sur la détresse d'un camarade. La charité doit en ce cas prendre le pas sur la justice stricte. Et ce n'est pas être « poire » que d'agir ainsi. C'est tout simplement se conduire en chrétien et comprendre que la bonté est la fleur du christianisme.

L'AUMONIER.



## LE BELGE

— Vous qui êtes Belge, me dit un ami français, êtes-vous Flamand ou Wallon ?

— Je suis l'un et l'autre.

— Mais cela est impossible !

— Pardon. Cela est très possible. Voilà : Je suis né en Wallonie, mais mes grands-parents étaient Flamands. Étant pur sang Flamand, j'ai cependant le français comme langue maternelle et je n'ai appris le flamand qu'à l'école.

Combien de mes compatriotes se trouvent dans le même cas.

Qu'ils soient d'origine flamande et d'éducation wallonne ou vice-versa, ils sont tous, c'est une chose certaine, Belges et ils constituent la masse la plus importante de la population belge. Ils possèdent tous, à des degrés différents il est vrai, des caractères qui font qu'ils ne sont ni tout à fait des Latins, ni tout à fait des Germains, des caractères qui font qu'ils sont Belges.

« *Horum omnium fortissimi sunt Belgae* », a dit Jules César. « De tous ceux-ci (les peuples de la Gaule), les Belges sont les plus braves. » Et un des manuels d'Histoire de Belgique en usage il n'y a pas très longtemps encore dans les écoles primaires de la région de Liège, précisait : « Nos ancêtres vivaient des produits de la chasse et de la pêche ; ils pratiquaient l'hospitalité et s'adonnaient à l'ivrognerie. »

Voyons ce qui est resté de tout cela au Belge d'aujourd'hui.

On dit des Belges : « Un Belge ? Un brave type. Deux Belges ? Deux saoulards. Trois Belges ? Une « chocheté » (société, dans le langage de M. Beulemans). Que cela est donc vrai. Il n'y a qu'à voir chez nous le nombre de sociétés, fédérations, associations et rassemblements de toutes sortes, pour le comprendre. Chaque Belge fait partie d'une bonne demi-douzaine de sociétés. Pas de petit village qui n'ait ou sa fanfare, ou sa société colombophile, ou son club de football, ou son association de supporters pour coureurs cyclistes. Il y a aussi des sociétés philatéliques, des clubs de pêcheurs à la ligne, des associations de collectionneurs de boîtes d'allumettes et de boutons de culotte ; sur la proposition d'un journal humoristique français, il y eut même, dans une de nos Universités, une association de trois étudiants : l'association sans but lucratif pour la récupération des coups de pieds au cul qui se perdent. Cela s'écrivait : A.S.B.L.R.D.C. D.P.A.C.Q.S.P., mais cette association ne vécut (heureusement) qu'une semaine.

Deux Belges ? Deux saoulards. Cela aussi est assez vrai.

Les cafés ne manquent guère en Belgique. Ils forment le centre de nos villes. Ils montent la garde devant les monuments, les musées, les terrains de sports, les gares, les prisons, les maisons communales, les tribunaux et les cimetières. Oui, même et surtout devant les cimetières, car on ne peut dignement célébrer les mérites d'un ami que l'on vient de porter en terre qu'en buvant copieusement à son souvenir.

Tout cela fait du Belge le plus fort buveur de bière du monde, si étonnant que cela puisse paraître à d'aucuns, et les buveurs d'alcool ne manquent pas chez nous, non plus que les amateurs de bons vins.

Mais le Belge est aussi un brave type : travailleur, excellent ouvrier aux talents et compétences duquel l'étranger fait souvent appel.

Son seul souci, une fois marié, est de se créer un chez-soi qui lui appartienne en pleine propriété. Chaque ouvrier travaille pour acquérir sa maison et son lopin de terre, et cela depuis l'édit du Prince Evêque de Liège Notger, il y a 1.000 ans : « Pauvre homme en sa maison est roi. » Si les possibilités de son genre de vie ne lui permettent pas toujours une descendance nombreuse, du moins le Belge soigne-t-il ses enfants avec une tendresse et un amour incomparables. Il a à cœur de leur donner une situation plus élevée que la sienne, dut-il, pour cela, se priver sa vie durant. Et, jusqu'à sa mort, une mère belge n'a d'autres soucis que celui de ses enfants (ce qui est, parfois, bien désagréable, quand la mère en question est votre belle-mère).

Le Belge est resté, comme ses ancêtres, bon et hospitalier. Il n'est pas d'homme qui, chassé de son pays, ne trouve accueil et réconfort dans notre Belgique : qu'ils aient nom Henri IV, Empereur d'Allemagne chassé par son fils ou bien Victor Hugo, fuyant les sbires de Napoléon III, ils furent tous reconnaissants au peuple belge et ils l'ont estimé. Seul, Baudelaire peut-être nous a honnis ; mais qui aimait-il jamais, lui qui ne s'aimait pas lui-même.

Le Belge est compatissant aussi... Voyez pour cela la larve qui ne manque jamais de monter à l'œil des bonnes concierges à la lecture des faits divers ou des malheurs de l'héroïne d'un feuilleton.

Et il est brave : César ne mentit pas en lui décrivant cet éloges, car tous ceux qui ont eu à faire à lui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, lui ont toujours reconnu cette qualité qui fut la sienne par excellence.

S. v. d. BOSCH, Arb. Kdo. 26.

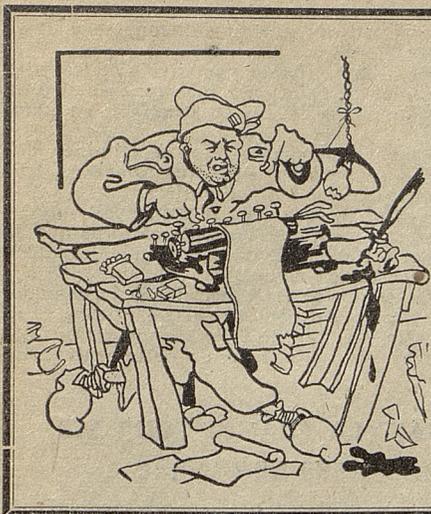
## QUELQUES COMMUNICATIONS DE L'HOMME DE CONFIANCE

1. La collecte au profit des sinistrés d'Anvers a rapporté la somme de RM. 1.965, dont 783 RM. ont été versés par les camarades se trouvant au camp à ce moment.
2. Je rappelle à nouveau aux H. de C. des Kommandos qu'il leur est interdit de faire une mention manuscrite, quelle qu'elle soit, sur les cartes (mod. IV bis) accompagnant les envois de C. N.
3. La C. R. B. me prie d'informer les camarades qui ont besoin de chaussures, qu'ils peuvent lui faire parvenir, par mon intermédiaire, des étiquettes pour l'obtention de sabottines (empeigne de cuir et semelles de bois). Il y a lieu de mentionner sur l'étiquette la pointure de l'intéressé.
4. Il est possible dorénavant aux P. G. belges de se constituer un pécule en Belgique au moyen d'économies réalisées par eux sur leur salaire de captivité. Ce pécule est immédiatement disponible lors de la rentrée du P. G. en Belgique. La chose est particulièrement intéressante pour les P. G. sans famille. — Le P. G. qui le désire, peut se constituer ce pécule en effectuant des transferts de fonds en faveur d'un compte personnel ouvert à son

nom soit : dans une banque de son choix ; à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

J'adresserai tous renseignements complémentaires aux camarades que la chose intéresserait et qui m'en feront la demande.

5. Dans différents camps d'Allemagne, des P. G. ont vu la totalité de leurs linge, vêtements et sous-vêtements de réserve, détruits par l'incendie ou le bombardement. Ces articles étant rationnés, leur achat est soumis à la livraison de timbres de textile. Toutefois, étant donné le cas de force majeure, le Ministère des Affaires Économiques autorise à l'avenir les familles de P. G. sinistrés à s'approvisionner en produits textiles sans contre-remise de timbres correspondants, sur le vu d'une « attestation de sinistré » délivrée par l'H. d. C., à la demande du P. G. intéressé. Me réclamer la formule-type.
6. J'insiste une nouvelle fois auprès des H. de C. des Kommandos, pour qu'ils mentionnent sur chacune de leurs communications, l'effectif de leur Kommando : cela évitera les manquants dans les expéditions de vivres.



# Courrier

de

## L'Homme de Confiance Français

### MARCHE NOIR

Il est des mœurs néfastes qui n'ont pas droit de cité à Bathorn. Le marché noir est de celles-là. Il serait souhaitable qu'il en fût ainsi pour le Stalag tout entier. Etre Prisonnier de Guerre ne justifie pas plus le laisser-aller moral que le débrillé d'allure. Seuls, ceux qui étaient déjà d'une moralité douteuse peuvent y chercher une excuse ou une explication. Il nous faut, précisément parce que nous sommes Prisonniers de Guerre, plus de solidarité, plus de bonté, plus de dignité encore que dans la vie normale. Que le commerce se justifie, qu'il soit même nécessaire, sans doute, mais pas pour nous. Car il suppose un bénéfice et, comme on nous l'écrit de Kommando, « faire un bénéfice sur un Prisonnier de Guerre est toujours une malpropreté ». Que dire alors quand ce commerce devient trafic, exploitation de la misère d'un camarade. On ne fait pas payer un service que l'on rend, on ne fait pas payer ce dont un camarade a besoin. On le donne, si l'on peut. Voilà tout. A charge de revanche, simplement. Les occasions de s'entraider ne manquent certes pas.

L'Homme de Confiance Principal a remarqué dans certains Kommandos un relâchement regrettable dans ce sens. Il fait appel à tous pour que ces défaillances ne se produisent plus, pour que nous restions des gens propres. Il espère que cet avertissement suffira. S'il n'en était pas ainsi, il autorise les Hommes de Confiance des Kommandos à prendre des sanctions qui pourraient aller jusqu'à la privation temporaire des vivres de la Croix-Rouge.

### SERVICES DIPLOMATIQUES DES P.G.

Le Chef de la Délégation de Berlin me communique: (Lettre n° RG/el 02231 D.F.B.A. du 5.8.43)

« En réponse à votre demande relative à la libération des prisonniers compiégnois, je vous informe que s'il est exact qu'une vingtaine de Compiégnois a bien été libérée, la libération totale reste consécutive à une décision que je ne manquerai pas de vous communiquer. »

Les services de la rue Cortambert, Paris, me communiquent: (Lettre n° G.G.P.R.I.S./1 du 20.7.43)

« Mon cher camarade, — J'ai bien reçu votre carte qui m'a été adressée par votre camarade Charles Guille-Photin, Mle 15.713, dans laquelle il me demande son rapatriement au titre de la Relève. »

Je crois utile, à ce sujet, que vous lui donniez les précisions suivantes sur l'exécution des accords de la Relève.

La libération de 50.000 P.G. prévue en contre-partie, du départ de 150.000 ouvriers spécialistes français pour l'Allemagne au cours de l'année 1942 s'est terminée avec la septième « vague » rentrée en France dans les premiers jours de mars; celle de 50.000 P.G. prévue en contre-partie du départ de 150.000 spécialistes au cours du premier trimestre 1943 se termine avec les retours des onzième et

douzième « vagues » échelonnés sur le mois de juillet 1943 et pour lesquels les désignations sont déjà faites.

Je ne peux donc plus actuellement présenter aux Autorités Allemandes aucune demande de mise en congé de captivité au titre de la Relève.

Les Autorités Allemandes n'ont, jusqu'à présent, pris aucun engagement relatif à l'octroi de nouvelles libérations en contre-partie du départ des spécialistes désignés postérieurement au 1<sup>er</sup> avril 1943.

Des négociations sont entamées à ce sujet, dont on ne peut préjuger l'issue. En tout cas, si un nouveau « crédit de libération » était accordé à la France, c'est, comme par le passé, pour un faible pourcentage seulement du nombre global des rapatriements à prévoir que des listes de prisonniers pourraient être présentées par le Gouvernement Français. Celui-ci n'a pas encore décidé quelles catégories seraient appelées à y figurer.

Je dois ajouter que si l'exécution des premiers accords de la Relève est ainsi achevée en ce qui concerne les rapatriements, elle se poursuit régulièrement pour la transformation graduelle de prisonniers en travailleurs libres.

Cependant, que votre camarade garde bon courage et espoir pour l'avenir, et croyez, mon cher camarade, à mes sentiments affectueux et dévoués. »

### DIRECTION DU SERVICE DES P.G., LYON

Le Général de Division Bertin-Boussu me communique la lettre suivante (BR/AJ — 15.106 du 25 mai 1943):

« Il résulte des demandes de renseignements qui ont été faites aux Hommes de Confiance que la plupart des prisonniers qui envoient des étiquettes à des personnalités officielles, à des Œuvres ou à des Maisons de commerce, pour demander des colis, ne sont pas sans ressources. »

En raison de la pénurie actuelle du ravitaillement, cette pratique regrettable risque de priver de colis un certain nombre de prisonniers effectivement sans ressources ou sans famille.

Je vous retournerai donc, à l'avenir, les étiquettes qui seront adressées dans ces conditions après y avoir fait apposer le cachet ci-dessous:

#### RETOUR A L'ENVOYEUR

La Direction du Service des Prisonniers de Guerre vous prie de vous conformer aux prescriptions

#### DU COMMUNIQUE N° 88

Je vous demande de bien vouloir:

— rappeler à ceux qui seraient effectivement sans ressources ou sans famille, les formalités qu'ils doivent remplir pour se faire adresser des colis par l'intermédiaire du Délégué de la Croix-Rouge Française ou du Comité Central d'Assistance de leur département d'origine;

— par contre, prier ceux qui reçoivent un nombre de colis normal de s'abstenir, à l'avenir, de cette pratique qui risque de priver des camarades sans ressources ou sans famille des colis auxquels ils auraient droit.

Je vous demande, enfin, de me signaler ceux de vos camarades sans ressources ou sans famille qui auraient adressé au Délégué de leur Département une demande régulière et qui ne recevraient pas de colis. »

## ALLOCATIONS MILITAIRES

La Direction du Service des P.G., Lyon, me communique (lettre n° 170.760-7/P.G. du 29 juin 1943):

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les allocations militaires ne sont pas supprimées par un acte discrétionnaire de l'Administration, mais après décision de la commission cantonale compétente. Je vous précise, par ailleurs, que les commissions d'examen habilitées à déterminer les droits des requérants font toujours preuve d'une grande bienveillance. »

## COMITE CENTRAL D'ASSISTANCE AUX P.G.

Le Président de ce Comité m'adresse la lettre suivante (n° S.S. 1 D.J./T.J. n° 9343 A du 28.7.43):

« Nous vous accusons réception de votre lettre du 24.6.43. Vous ne nous donnez que l'adresse de l'employeur de votre camarade.

Ce qui nous importe absolument de connaître pour chacun de vos camarades que vous nous signalez sont les indications ci-après:

- Adresse civile à la mobilisation,
- Adresse actuelle de la famille,
- Situation de la famille.

Ces renseignements nous permettent de nous assurer que le Prisonnier est inscrit à un Comité local qui l'assiste régulièrement.

Ce Comité est celui fonctionnant à la commune de résidence avant la mobilisation ou à la commune du domicile actuel de la famille. »

## AMITIES AFRICAINES

(Président général: Général d'Armée Dentz)

Ce Comité me communique la lettre suivante non datée: « Par suite d'une nouvelle organisation, les Amitiés Africaines ont dû, revenant à leurs buts statutaires, se limiter désormais à l'assistance aux Nord-Africains et aux Coloniaux, à l'exclusion des prisonniers.

Bien que cette décision nous ait profondément peiné, nous devons l'accepter. Toutefois, s'il ne nous est plus possible à l'avenir de continuer nos envois de colis de denrées alimentaires aux prisonniers, nous ne renonçons pas à notre rôle d'assistance morale, et nous nous efforçons de répondre comme par le passé à toutes les demandes que vous nous adresserez, à l'exclusion de denrées alimentaires.

1° Nous tiendrons nos engagements vis-à-vis des prisonniers que nous avons adoptés, en leur faisant parvenir des colis confectionnés par les soins d'une œuvre agréée, et que nous dédommagerons.

2° En ce qui concerne les commandes qui nous ont été adressées directement par les prisonniers, et pour lesquelles nous avons reçu différentes sommes, ces commandes seront exécutées également par les soins d'une autre œuvre, mais nous prions les intéressés de ne plus nous adresser de mandats ni de commandes, auxquelles, il ne pourrait pas être donné suite.

3° Les étiquettes de prisonniers nécessaires qui nous ont été adressées par les hommes de confiance seront honorées, mais nous ne pourrions pas continuer. Les hommes de confiance sont donc priés de ne plus nous envoyer d'étiquettes.

C'est avec une profonde peine que nous abandonnons cette branche de notre activité. Pendant près de trois ans, nous n'avons cessé de témoigner aux prisonniers français notre reconnaissance et notre affection. Nous avons été récompensés par les marques de sympathie qu'ils nous ont manifestées en plusieurs occasions et qui nous ont été très précieuses. Nous les en remercions sincèrement, c'est notre meilleure récompense. »

## AIDE AUX P.G. — Y.M.C.A.

Ce Comité m'a transmis la lettre suivante non datée:

« Plusieurs d'entre vos collègues Hommes de confiance principaux de Stalags nous ont rendus attentifs au fait que nos envois de matériel sportif et d'instruments de musique principalement donnaient lieu à de nombreux abus.

Incapables de juger à distance, le plus souvent, du bien-fondé des commandes individuelles qui nous parviennent, nous avons voulu cependant y répondre favorablement et expédier aux soldats prisonniers les objets que nous avions en stock. Or, nous nous sommes aperçus, ces derniers temps, que certaines demandes se renouvelaient fréquemment, et que d'autres, écrites manifestement par une même personne, portaient des signatures chaque fois différentes. Par souci d'équité et dans le désir de continuer à aider chacun dans la plus large mesure possible et à bon escient, nous avons pris la décision d'honorer désormais seules les demandes qui passeraient par l'Homme de Confiance prin-

cipal de chaque camp ou qui porteraient son sceau et sa signature.

D'autre part, nous allons grouper nos envois et les faire à l'adresse de l'Homme de Confiance principal, au lieu de les envoyer à des individus isolés, en camp ou en kommandos.

Nous espérons, par ce moyen, arriver à éliminer des fraudes qui, si elles se perpétuaient, causeraient un très grave préjudice à l'ensemble des prisonniers.

Nous savons que cette mesure causera du travail supplémentaire à vos bureaux, mais nous sommes certains qu'elle permettra seule d'éviter d'une manière radicale les difficultés rencontrées ces temps passés.

Nous vous prions de porter cette décision à la connaissance de tous vos camarades, peut-être par l'intermédiaire de votre journal, afin d'éviter de trop grands retards.

Nous vous assurons, cher Monsieur, de notre fraternelle coopération. »

## CE QUE FAIT LA FRANCE POUR SES PRISONNIERS DE GUERRE

Nous avons relevé dans le n° 52 du journal "Toute la France" du 7 août 1943, à la rubrique « La D.P.G. et le secours collectif », les passages suivants:

« Onze millions 100.000 kilos de chocolat, 7 millions 300.000 kilos de conserves de viande, 4 millions 500.000 kilos de confiture, 47 millions de pain concentré... Ces quelques chiffres, pris au hasard, ne représentent encore qu'une partie du poids total de vivres que la D.S.P.G. a envoyés aux prisonniers depuis l'Armistice et qui dépasse aujourd'hui 130 millions de kilos.

Quant aux vêtements partis depuis cette époque à destination des camps, leur nombre se monte à plus de 12 millions de pièces, parmi lesquelles plus de 900.000 capotes, 1.100.000 chemises, 770.000 paires de chaussures, etc...

Et cependant, ces envois ne devraient représenter pour les prisonniers que des suppléments. Selon la Convention de Genève, il appartient, en effet, à l'Allemagne de fournir aux prisonniers habillement et nourriture, cette nourriture devant être la même en quantité et en qualité que celle des troupes allemandes de dépôt.

Mais, dès juillet 1940, le gouvernement français décidait de contribuer, dans toute la mesure de ses possibilités, à l'amélioration du sort des Français en captivité, et c'est ainsi que le Service de l'Aide Matérielle devint, dès le début, le plus important de la Direction du Service des Prisonniers de Guerre.

L'aide matérielle aux prisonniers revêt deux formes différentes:

D'une part, les secours collectifs.

De l'autre, le secours individuel.

Nous reparlerons aujourd'hui des secours collectifs, c'est-à-dire de secours envoyés par quantités importantes, non pas à tel ou tel prisonnier, mais à l'ensemble des prisonniers d'un camp.

Il s'agit d'abord d'acheter, ou comme on dit en style administratif, de réaliser les vivres.

Ces achats se font, soit pour la plupart en France, soit à l'étranger.

En France, ils ont lieu par l'intermédiaire de l'Intendance.

Quant à nos achats à l'étranger, ils sont effectués, soit par nos attachés d'ambassade, soit par les Croix-Rouge locales, soit encore par les délégués locaux du Comité International de la Croix-Rouge.

Les denrées achetées à l'étranger comprennent d'abord des légumes secs en provenance de l'Europe Centrale et, surtout, des conserves de viandes en provenance d'Amérique.

La réalisation de ces vivres pose un certain nombre de questions. D'abord, celle du déblocage des devises nécessaires aux paiements. Puis, celle des transports. Pour les vivres d'outre-mer, il faut d'abord obtenir un navicert, c'est-à-dire une sorte de laissez-passer maritime. Les vivres sont ensuite transportés d'Amérique à Lisbonne par les navires du C.I.C.R. Ces navires, qui portent sur la coque et le pont une croix rouge qui doit être éclairée la nuit, ont chacun à bord un agent convoyeur désigné par le C.I.C.R.

(suite page 10)

# RADIO STALAG



L'APRES-MIDI DU 15 AOUT A BATHORN

## LE TROPHÉE DE FRANCE

A 14 h. 30, il faisait beau! et l'on nie les miracles! Evidemment il y avait un vent... Mais c'est comme les barbelés, ça fait partie du mobilier!

Le coup d'envoi est donné par l'orchestre Pierre Labbé et la fête commence par une course au trésor. Trésor? Mais oui! Pensez donc! Il est demandé un grain de café, des boîtes de conserves vides, du riz et des macarons de diverses grandeurs. Cette course-fantaisie organisée par Delbecq et Cuaz fut gagnée par Guilloteau soutenu par la « maffia » Zahlmeisteri. Et l'on passa de suite à la course à la valise que Lemaître aux cheveux d'argent dirige avec la haute compétence qui le caractérise, aidé de Lemaire (étant meilleur sans T), l'actif et autoritaire directeur du théâtre ambulante. C'est Heddebaut qui gagnera cette amusante course devant Vaguet.

Et maintenant, place aux marcheurs. Voici venir l'épreuve tant attendue du Trophée de France: 15 kilomètres de marche... La ronde infernale!

La piste est bonne, le sol est détrempe... Enfin! pour une fois le temps a travaillé pour nous. Au départ, Frigola pique un sprint formidable, croyant peut-être que les actualités Fox-Moviétone sont dans nos murs... si je puis dire. Il sera d'ailleurs vite rattrapé. D'ores et déjà, Couthuis et Lopez prennent la queue, ce dernier (c'est le cas de le dire) marchant d'un bon pas de promenade. Quelques minutes après le départ, l'orchestre-musette Potvin débute au micro par « Ça marche » de Potvin et Millou, vendu au profit de la caisse de secours du Stalag, qui encaissera dans la journée, avec la recette du concours des pronostics, près de 440 RM. Notre chansonnier-speaker répète le dernier couplet en l'honneur des trois jeunes médecins-lieutenants venus tout flambants neufs de France afin de relever leurs confrères qui ont fini leur période de réserve. Godtschalck et Bouzy chantent, les disques se succèdent et la course continue.

Lebec, irrémédiablement premier, persiste dans son effort, suivi à quelques centaines de mètres par Krumeich et

Guy. Névoit laisse derrière lui un sillon de graisse luisante; le « bouc » est salué tout au long du parcours d'un « Bè » encourageant; Frigola ne cherche plus la pose, Couthuis semble l'attendre (la pause) et Lopez déambule tranquillement. Pour une fois, c'est lui qui fait le moins de gestes avec les bras. Dans une forme qui n'a jamais faibli durant tout le parcours, Lebec termine premier, couvrant les 15 kilomètres en 1 heure 27 minutes 25 secondes, à une moyenne de plus de 10 kilomètres à l'heure. Jolie performance pour ici. A cinq minutes derrière arrive le tandem Krumeich-Guy qui gagne ainsi une superbe plaquette en aluminium massif, le fameux trophée de France, attribué à l'équipe ayant réalisé le meilleur temps. Névoit qui était avec Lebec n'arrivera qu'à 10 minutes des Lyonnais. Les autres coureurs se succèdent à quelques minutes d'intervalle. Le dernier finit à une demi-heure du vainqueur. Aussitôt tout le monde se rend au théâtre où l'on procède à la distribution des prix. Quelques chansons et, pour clore la séance, un pot-pourri d'airs militaires belges.

Bravo! à tous les concurrents qui ont terminé l'épreuve. Ils ont fait montre d'un beau courage et d'une belle ténacité. Un bravo spécial pour les trois vétérans de la course: Desclé, Guy et le Belge Willems. Nos plus vives félicitations aux artistes qui mirent au point la plaquette du trophée et les trois breloques en argent que se partagèrent Lebec, Guy et Krumeich. Nous remercions les camarades dont la générosité en cigarettes, tabac, victuailles et divers a permis de doter les différentes courses de la journée de nombreux prix et primes. Que soient remerciés aussi petits et grands, cerveaux et bras (sans oublier les jambes des coureurs), tous ceux enfin qui nous ont donné cette intéressante journée.

Ce qui fit dire à un spectateur: « C'était au poil. A quand la prochaine? Mais plus longue alors... » Comme vous y allez, monsieur! Ne soyez pas si pressé. On verra... Peut-être!  
Olive CRELS.

## LA VIEILLE CHANSON FRANÇAISE

Le samedi 14 août, la Chorale de Bathorn et quelques solistes donnaient un concert sur la vieille chanson française. Le programme était parfaitement mis au point et témoignait d'une longue application et de nombreuses répétitions, ce qui, dans les circonstances actuelles, est méritoire. C'est en grande partie grâce à la ténacité et au feu sacré de son chef Mocaer que la Chorale a atteint ce beau résultat.

Pendant plus d'une heure, la Chorale qui alternait avec les solistes Dupire, Godtschalck et Bouzy, bien connus de notre auditoire, présenta à notre oreille ravié des vieilles chansons: les unes connues qui ont bercé nos jeunes années, les autres ignorées de la plupart et qui n'étaient pas les moins intéressantes. Deux chansons furent particulièrement goûtées: d'une part, « La complainte du Roi Renaud », dialoguée par les trois solistes avec accompagnement de violoncelle et guitare, d'autre part, la très bonne harmonisation de « Trois jeunes tambours » interprétée par la Chorale que soutenait un accompagnement de tambour et trompette.

Comme d'habitude, les morceaux étaient présentés et commentés par Giblat. M. G.

## Le Billet du Stalagué

Au bon vieux temps des deux ans — où est-il? — le grand événement était de recevoir les « bleus », et vous avez tous fait de ces blagues idiotes en usage depuis l'invention du premier uniforme.

En captivité, comme on a tous commencé ensemble, il semblait, par principe, qu'il n'y en aurait pas. Eh bien, détrompez-vous! Il vient de nous en arriver trois, trois tout jeunes, tout brillants, tout neufs, avec des uniformes de même tissu et de rutilants képis. Evidemment, ils ne sont pas prisonniers comme nous, puisque ce sont les lieutenants-médecins venus pour relever leurs collègues de réserve. Mais nous les avons accueillis un peu comme nos « bleus », car ils viennent vivre notre vie, chez nous, et, sans exagérer, on peut les considérer comme étant des nôtres.

Ils sont là, tout étonnés, avec leurs quarante mois de retard, tout étonnés de voir qu'on ne s'en fait pas trop, que l'habitude est prise et que le moral reste bon. Et pourquoi pas? Le suicide coûte cher, paraît-il. Aussi il n'y a qu'une bonne façon de prendre les ennuis qui nous tombent sur le coin de la « g... » avec le sourire. Ça ne change rien, mais ça fait moins mal.

Ce sont nos « bleus », mais personne ne leur a fait de forces. Ils nous faisaient peut-être un peu pitié... Venir de Lyon pour tomber à Bathorn! Il faut avoir le cœur bien accroché pour résister à une pareille secousse.

Alors voilà!... Les « bleus » sont là et les « anciens » aussi. J'ose espérer qu'on ne viendra pas les relever dans trois ans, sinon... sinon je me suicide... et puis non! Si j'en étais sûr, je demanderais pour mon prochain colis un seau et une pelle... Ce n'est pas le sable qui manque et je me sens jeune... mais jeune! Pas vous?  
LE STALAGUE N° 2.

## DE PASSAGE A BATHORN

LA RELEVÉ DES MÉDECINS.  
MM. le Médecin-Capitaine Dupeyron, les Médecins-Lieutenants Lautier, Desprats, Mattéi et Boucheron sont passés au Stalag venant de France pour relever les Médecins-Lieutenants Sudries, à Osnabrück; Cointre, à Lingene; Gaeremynek, à Thuine; Lebourgeois et Maury, à Bathorn.

TRANSPORT DE MALADES. — Le 6 août, un transport de 196 malades venus de tous les Stalags du Wehrkreis VI a quitté Bathorn à destination de la France.

PASSAGE DES DELEGUES DE LA MISSION SCAPINI ET DE L'OFFICIER-CONSEIL. — Le Capitaine Chaperon et l'Adjudant Bonnet, délégués de la Mission Scapini, sont passés au camp dans la journée du 25 août. Ils étaient accompagnés du Capitaine Delavallée, Officier-Conseil du Wehrkreis VI. Le Capitaine Delavallée, qui fut pendant seize mois l'Officier-Conseil du Wehrkreis IX, à Cassel, est reparti le 27. Il doit revenir au camp pour un séjour plus prolongé.

## COURRIER DE L'HOMME DE CONFIANCE

(suite de la page 8)

Une fois les vivres parvenus à Lisbonne, leur transit par l'Espagne n'est pas toujours possible. Ils sont alors rechargés sur d'autres navires du C.I.C.R. qui les apportent à Marseille. De Marseille, ils sont acheminés directement en transit par la Suisse, où ils seront entreposés à Genève ou à Vallorbe.

Il s'agit alors de les faire parvenir aux prisonniers. Et c'est ici que le concours apporté à la Direction du Service des Prisonniers de Guerre par le Comité International de la Croix-Rouge prend toute son importance.

En effet, ce n'est pas directement en Allemagne, mais bien au C.I.C.R., à Genève, que le Magasin-Entrepôt de Lyon adresse, par wagons complets, les vivres achetés en France pour les prisonniers. Et c'est le C.I.C.R. qui expédie dans les camps, d'une part, ces vivres venant de Lyon et, d'autre part, également par wagons complets, les vivres stockés en Suisse.

Vivres ou vêtements, tous les envois collectifs sont adressés, dans chaque camp, à l'homme de confiance, qui doit les recevoir, les emmagasiner et les répartir entre ses camarades, selon les besoins individuels de ceux-ci. En général, l'homme de confiance attribue des rations différentes en nature et en poids, selon que les prisonniers appartiennent au camp central, à des Kommandos agricoles ou à des Kommandos industriels. »

### EXPEDITIONS DES VIVRES DE LA CROIX-ROUGE

Kreis Melle (14<sup>e</sup> tour): le 25. 6. 43; Kreis Osnabrück (14<sup>e</sup> tour): les 23-25 juin et 1-2 juillet; Kreis Bentheim (14<sup>e</sup> tour): le 6. 7. 43; expédition de pruneaux, Kommandos industriels et hôpitaux: les 22-23 juillet; Kreis Lingen et hôpitaux (14<sup>e</sup> tour): le 28. 7. 43; Kreis Meppen et Aschendorf (14<sup>e</sup> tour): le 9. 7. 43; Kommandos industriels (biscuits): le 13. 7. 43; Kreis Lingen et Bersenbruck (14<sup>e</sup> tour): le 15. 7. 43; Kreis Wittlage (14<sup>e</sup> tour): le 16. 7. 43; Kreis Melle (15<sup>e</sup> tour): le 4. 8. 43; Kreis Osnabrück (15<sup>e</sup> (biscuits): le 12. 8. 43; Kreis Osnabrück, Melle, Lingen (biscuits): le 12. 8. 43; Kreis Onabrück, Melle, Lingen-Spelle, Wittlage (biscuits): le 18. 8. 43.

### CAMION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

J'ai le plaisir de porter à la connaissance de tous les camarades que l'appel lancé dans les « Kommandos » pour couvrir les frais de réparation du camion de la Croix-Rouge française a été partout entendu avec la plus grande bienveillance, puisque la somme recueillie s'est élevée à 1.561,65 RM.

La réparation du camion a coûté 500 RM. Elle a donc été largement couverte.

Je me propose de conserver le supplément, soit 1.061,65 RM., en prévision de petites réparations dont le camion pourrait avoir besoin à l'avenir.

Pour l'instant, je me suis permis de prélever chaque mois la paye des six camarades employés à mon service, qui ne sont plus payés, à compter du 1<sup>er</sup> mai 1943.

A cet effet, j'ai ouvert un cahier de comptabilité sur lequel il est possible à chaque camarade qui en manifestera le désir de vérifier les dépenses faites et de se rendre compte de la situation de caisse.

## ŒUVRE FRANÇAISE D'ASSISTANCE

Versements du 23 juillet au 19 août 1943

134: 17,50 — 55: 15,20 — 49: 18,20 — 1.256: 7,00 — 46: 7,50 — Reliquat tournée théâtre Osnabrück: 98,95 — 55: 17,70 — 309: 36,00 — 212: 14,50 — Anonyme: 1,00 — Vente billets pronostics « Trophée de France » Bathorn: 196,50 — 2.522 B: 5,00 — 3.481: 78,70 — 102: 10,70 — 212: 27,60 — 201: 5,00 — 133: 13,00 — 317: 13,00 — 240: 7,00 — 3.648: 22,00 — Vente chanson « Ça marche! » Bathorn: 147,50 — 4.077: 11,50 — Anonyme: 0,60 — 52: 12,50 — 114: 10,50 — 2.008: 26,00 — Gross-Hesepe: 30,00 — Vente programmes théâtre Bathorn: 63,00 — 24: 15,20 — Rapatriés: 29,80 — 134: 16,00 — 2.163: 6,00 — 1.116: 18,15.

LE SERGENT-CHEF M. ANDRIOT.

HOMME DE CONFIANCE PRINCIPAL.

### GROUPEMENT P.T.T.

A nouveau, je recommande aux camarades qui demandent des livres d'étude, de bien préciser à quel concours ils désirent se préparer, afin de recevoir les ouvrages correspondant exactement au niveau de ce concours (délai de réception: deux mois minimum).

Aucune réponse n'a été donnée à la réclamation faite au comité d'entraide pour la non-réception du « Courrier des examens », cette publication paraît être suspendue.

Les documents et journaux professionnels adressés en communication aux agents qui sont en Kommandos, étant en nombre insuffisant, doivent être réexpédiés plusieurs fois. Il convient donc d'en prendre soin et de me les retourner immédiatement après lecture. Sauf ceux portant la mention « à conserver ».

Les camarades devenant travailleurs civils ne pouvant plus être en liaison avec le groupement du Stalag, devroy adresser toute demande de renseignements administratifs soit à leur bureau d'attache, soit au Comité d'Assistance aux P.T.T., 20, avenue de Ségur, Paris (7<sup>e</sup>).

R. GIRARD, Mle 110 VI/C.

### JOUONS AU VOLLEY-BALL

Le volley-ball est un jeu sportif qui présente le double mérite d'être très facile à pratiquer et de nécessiter qu'un matériel simple. Physiquement il contribue à développer les qualités de détente et de vitesse, cultive la rapidité des réflexes et améliore l'adresse. Comme d'autre part il nécessite un travail en constante extension, il influe sur la site un travail en constante extension, il influe sur la de l'attitude. L'initiation peut être très rapide. Elle consistera en « touches » de balle et en étude de passes en cercle, puis par-dessus le filet; puis en études de shoot dans les mêmes conditions. Il faudra exiger des débutants qu'ils prennent l'habitude d'attaquer la balle en allant toujours la chercher au plus loin et au plus haut.

Ce sport a le mérite d'être, contrairement à certains autres sports, un délassement ou plutôt un retour au calme après une rude journée de labeur.

### NE BOUGEONS PLUS...!

Un grand kommando industriel... A force de bonne volonté et de dévouement, on a mis sur pied une pièce en trois actes. On l'a jouée. Gros succès. Et aujourd'hui, on prend les scènes essentielles — 25 seulement — en photo. Toute la troupe est là, fiévreuse, ces dames maquillées, enjuponnées, emperruquées. Le metteur en scène, très jeune premier, s'affaire, des papiers à la main: « Allons, dépêchons... Et tâchez de m'animer ça, un peu, hein! Pénétrez-vous des paroles que vous dites à ce moment. Vivez-les! Voyons, première scène, en place! » La jeune première et le valet de ferme escaladent la rampe. « Ne bougeons plus! » « Quel est le texte? » demande l'ingénue, prête à vivre son rôle. « Eh bien, voilà, toi tu dis: Va-t-il faire beau, Ernest? Et lui répond: Ça, Mam'selle, c'est difficile à dire. »

Camarades des Kommandos,

Collaborez au "Canard embarbelé" Ecrivez-nous vos idées et vos désirs par l'intermédiaire de votre Homme de Confiance.